



VILLE DE CHÂTILLON

Châtillon, le 21 décembre 2017

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 20/12/2017**

**L'AN DEUX MILLE DIX SEPT LE VINGT DECEMBRE A DIX-NEUF HEURES ET TRENTÉ MINUTES**, les membres composant le conseil municipal de la commune de Châtillon (92320) se sont réunis au nombre de 35 à la Folie Desmares, sous la présidence de **M. Jean-Pierre SCHOSTECK, Maire**, à la suite de la convocation qui leur a été adressée, **le 14/12/2017**.

**Présents :****M. SCHOSTECK, Maire,**

M. CAREPEL, M. BOULET, Mme DEVAY, M. LEFEVRE, Mme SURGET, Mme LAFFORE-MYSLIWICE, M. BOULAY, M. BRACONNIER, Mme BATAILLE,

**Adjoins au Maire,**

Mme LEQUIME, M. GAZO, M. BORDE, M. BARTOLI, M. PASCAL, M. ILLOUZ, Mme DE LA MORINERIE, M. HAUCHARD (à partir de 21h00), Mme BONNISSENT, M. RIGAUDIERE, Mme NICOLAS, M. ABED, Mme ESTEVAO-CAMPOS, Mme DELFOSSE, M. BODO, M. CARDON, Mme COUDRETTE, M. VILATTE, Mme GOURDIN, Mme MONTSÉNY, M. LELIEVRE, Mme GOURIET (à partir de 19h45), M. MUSEUX, Mme AZZAZ, M. YVENAT,

**Conseillers Municipaux**

Lesquels formant la majorité des membres en exercice peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

**Absents représentés ayant donné pouvoir :**

Mme MALHERBE à M. CAREPEL, Mme RENOUARD à M. BOULET, M. HAUCHARD à M. RIGAUDIERE (de 19h30 à 21h00), Mme BEN AMI-MAMAR à Mme BATAILLE, Mme DAVID à M. LELIEVRE,

**Absente :**

Mme GOURIET (de 19h30 à 19h45)

**Secrétaire de séance :**

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), à l'élection d'une **secrétaire** prise au sein du conseil municipal pour la présente session.

**Mme DE LA MORINERIE** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

Ces formalités remplies,

## I – Approbation du compte-rendu de la séance du 04/10/2017

Ce point est adopté à l'unanimité.

## II – Décisions du Maire (en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**119/2017** - Approbation du marché M17/85 « Concert organisé le 1<sup>er</sup> octobre 2017 à l'auditorium Messiaen à Châtillon (92320) » à passer avec l'association BUENA VENTURA  
Montant : 3 100 euros TTC

**120/2017** - Approbation de l'accord cadre du marché M17/81 « Maintenance de photocopieurs de marque "KONICA" pour la commune de Châtillon (92320) » à passer avec la société NUMERICA  
Engagement maximum de la date de notification du présent accord-cadre au 02/02/2018 : 8 000 € HT

**121/2017** - Approbation du marché M17/62 « Travaux de consolidation de carrières complémentaires dans le cadre de la construction du gymnase VASTEL rue Roland Garros à Châtillon (92320) » à passer avec la société SOLEFFI T.S  
Montant : 65 426 € HT

**122/2017** - Approbation du marché M17/70 « Réhabilitation de la passerelle en bois sise avenue de Verdun à Châtillon (92320) » à passer avec la société EIFFAGE GENIE CIVIL VIA-PONTIS  
Montant : 69 716 € HT

**123/2017** - Approbation de la non-reconduction du marché M16/20 « Maintenance des sites et applications Internet pour la commune de Châtillon (92320) » passé avec la société ANTADIS

**124/2017** - Approbation de l'accord-cadre M17/64 « Travaux d'aménagement et de modernisation des installations d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore de la commune de Châtillon (92320) » - Lot 1 : Eclairage public - Lot 2 : signalisation lumineuse tricolore à passer avec la société BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES  
Engagement maximum annuel : 800 000€ HT  
Engagement maximum annuel : 250 000€ HT

**125/2017** - Approbation de l'accord-cadre M17/75 « Maintenance de deux copieurs de marque "SHARP" de l'imprimerie de la commune de Châtillon (92320) » à passer avec la société SAS SOFEB groupe SHARP  
Montants estimatifs :  
Pour le copieur « noir et blanc » : Coût copie « monochrome noir » 0,0028 € HT  
Pour le copieur « couleur » : Coût copie « monochrome noir » : 0,0039 € HT  
: Coût copie « polychrome » 0,045 € HT

**126/2017** - Décision de défendre les intérêts de la commune de Châtillon devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans le cadre de l'affaire n°1606318 (marchés publics)

**127/2017** - Approbation de la convention de mise à disposition de l'association LES DINGODILES des locaux de l'accueil de loisirs élémentaires Marcel Doret, sis 39 avenue de la Paix à Châtillon (92320)

*Montant : A titre gratuit*

**128/2017** - Approbation de l'accord-cadre M17/32 « Abonnement à la solution TX-VISIO WEB pour la gestion des données tachygraphes pour la commune de Châtillon (92320) » à passer avec la société DELTA INDUSTRIE SERVICE

*Engagement maximum sur 36 mois : 5 000 € HT*

**129/2017** - Approbation de l'accord-cadre M17/66 « Formation continue pour le chien (et son propriétaire) de la brigade cynophile de la commune de Châtillon (92320) » à passer avec la société CAPTCE

*Engagement maximum annuel : 1 500 € HT*

**130/2017** - Décision de défendre les intérêts de la commune de Châtillon devant le tribunal correctionnel de Nanterre dans le cadre de l'affaire n°1708700145 (constitution de de partie civile dans un dossier pénal)

**131/2017** - Approbation de l'avenant n°1 au marché M16/53 « Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un gymnase à Chatillon (92320) » à passer avec la société AAMR

*Montant initial : 90 470 € HT*

*Montant de l'avenant n°1 : 9 988.88 € HT*

*Nouveau montant : 100 458.88 € HT*

**132/2017** - Décision de défendre les intérêts de la commune de Châtillon devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans le cadre de l'affaire n°1610556 (occupation du domaine public)

**133/2017** - Décision de défendre les intérêts de la commune de Châtillon devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans le cadre de l'affaire n°1610746 (contentieux en matière de personnel)

**134/2017** - Approbation du bail portant sur des locaux sis, 25 rue Gabriel Péri à Châtillon (92320) à passer entre l'association Châtillonnaise pour les activités des retraites et personnes âgées (ACARPA) et la commune de Châtillon (92320)

*Montant : A titre gratuit*

**135/2017** - Décision de désigner l'étude notariale SCP BEGON HERBERT BOUGEARD BRULON BONNEAU AUGER pour assister la commune de Châtillon (92320) dans le cadre du projet de scission de l'ensemble immobilier auquel appartiennent le square Jean Moulin et le conservatoire de la commune de Châtillon (92320)

**136/2017** - Décision de désigner l'étude notariale SCP BEGON HERBERT BOUGEARD BRULON BONNEAU AUGER pour assister la commune de Châtillon (92320) dans le cadre d'adaptation du cahier des charges de la copropriété de l'ilot de l'Eglise à laquelle appartient la commune de Châtillon (92320)

**137/2017** - Approbation de l'avenant n°1 au marché M16/26 « Fourniture, hébergement et maintenance d'un progiciel et d'un "portail famille" pour la commune de Châtillon (92320) » à passer avec la société ARPEGE  
*L'avenant n'a pas d'incidence financière.*

**138/2017** - Non-reconduction du marché M15/84 « Maintenance du progiciel AXEL pour la commune de Châtillon (92320) » passé avec la société TEAMNET

**139/2017** - Approbation du marché M17/86 « Organisation d'un tournoi de jeu virtuel pour la commune de Châtillon (92320) » à passer avec la société EVENT FAIR TRAVEL  
*Montant : 5 420.25 € HT*

**140/2017** - Résiliation de l'accord-cadre M17/79 « Organisation d'un séjour en Octobre dans une base de loisirs pour les jeunes de la commune de Châtillon (92320) » passé avec l'office du tourisme de Provins

**141/2017** - Approbation de l'avenant n°1 au marché M17/70 « Réhabilitation de la passerelle en bois sises avenue de Verdun à Châtillon (92320) » à passer avec la société EIFFAGE GENIE CIVIL VIA-PONTIS  
*Montant initial : 69 716 € HT*  
*Montant de l'avenant n°1 : 4750 € HT*  
*Nouveau montant : 74 466 € HT*

**142/2017** - Création d'une régie d'avances temporaire pour l'organisation d'un séjour prévention routière à Peronne (Somme)  
*Montant : 800 €*

**143/2017** - Approbation du marché M17/93 « Organisation, du spectacle "CUMBIA YA !" au théâtre de la commune de Châtillon (92320) » à passer avec la société TAKLIT PRODUCTIONS  
*Montant : 3 317.54 € HT*

**144/2017** - Approbation de l'accord-cadre M17/90 « Maintenance avec téléalarme, selon les obligations minimales réglementaires pour le parc d'ascenseurs et de monte-charges de la commune de Châtillon (92320) » à passer avec la société OTIS  
*Engagement maximum jusqu'au 31/12/2018 : 24 900 € HT*

**145/2017** - Approbation du marché M17/88 "Organisation d'un atelier ROBOTIQUE pour le service jeunesse de la commune de Châtillon (92320)" à passer avec la société PLANÈTE SCIENCE  
*Montant : 3 200 € TTC*

**146/2017** - Approbation du marché M17/95 « Location longue durée d'un véhicule particulier Renault pour la commune de Châtillon (92320) » à passer avec la société ARVAL PARTNERS  
*Engagement maximum pour 48 mois : 24 990 € HT*

**147/2017** - Approbation de l'accord-cadre M17/78 « Réservation de places en structure d'accueil collectif pour des enfants âgés de trois mois à quatre ans » à passer avec la société EVANCIA SAS - Groupe BABILOU  
Quantité maximum annuelle : 30 places réservées  
Montant estimatif annuel : 270 000 € HT

**148/2017** - Approbation du marché M17/87 « Mise à disposition d'un profil d'acheteur pour le service des marchés publics de la commune de Châtillon (92320) » à passer avec la société ACHATPUBLIC.COM  
Montant : 1 330 € HT

**149/2017** - Approbation du marché M17/94 « Organisation d'une activité moto sur le thème de la prévention routière pour des jeunes de la commune de Châtillon (92320) » à passer avec la société PRO STAGE  
Montant : 1 000 € HT

**150/2017** - Approbation du marché M17/91 « Maintenance et licence d'utilisation du logiciel MAESTRO OPUS pour la commune de Châtillon (92320) » à passer avec la société ARPEGE  
Montant annuel : 207,41 € HT

**151/2017** - Approbation de l'accord-cadre M17/77 « Fourniture de denrées alimentaires nécessaires à la confection de repas et goûters, à la cuisine centrale et mise à disposition d'un assistant technique et d'un diététicien pour la commune de Châtillon (92320) » à passer avec la société COMPASS GROUP France  
Pas d'engagement minimum ni maximum.

**152/2017** - Approbation du marché M17/39 « Construction d'un gymnase à Châtillon (92320) » - Lot n°1 « VRD » à passer avec la société DVS SERPEV  
Montant : 179 000 € HT

**153/2017** - Approbation du marché M17/39 « Construction d'un gymnase à Châtillon (92320) » - Lot n°2 « Gros œuvres/Fondations » à passer avec la société SAS JP GILLARD  
Montant : 204 000 € HT

**154/2017** - Approbation du marché M17/39 "Construction d'un gymnase à Châtillon (92320)" - Lot n°3 « Bâtiment » à passer avec la société MATHIS  
Montant : 635 000 € HT

**155/2017** - Approbation du marché M17/39 « Construction d'un gymnase à Châtillon (92320) » - Lot n°8 « Sol sportif » à passer avec la société ARTDAN  
Montant : 35 456,91 € HT

**156/2017** - Approbation du marché M17/39 « Construction d'un gymnase à Châtillon (92320) » - Lot n°4 « Plomberie sanitaire chauffage ventilation » à passer avec la société SERT  
Montant : 165 075,85 € HT

**157/2017** - Approbation du marché M17/39 « Construction d'un gymnase à Châtillon (92320) » - Lot n°5 « Electricité courants forts et faibles » à passer avec la société GTE  
Montant : 72 840,23 € HT

**158/2017** - Approbation du marché M17/39 « Construction d'un gymnase à Châtillon (92320) » - Lot n°6 « Carrelage faïence peinture » à passer avec la société PEL

Montant : 28 040,24 € HT

**159/20107** - Approbation du marché M17/39 « Construction d'un gymnase à Châtillon (92320) » - Lot n°7 « Equipement sportif » à passer avec la société NOUANSPORT

Montant : 41 999 € HT

S'agissant d'un donné acte, **ce point ne fait pas l'objet d'un vote**

### **III – Communication de Monsieur le Maire**

- Prochaine séance du conseil municipal : 01/02/2018.

S'agissant d'une communication, **ce point ne fait pas l'objet d'un vote.**

### **IV – Délibérations**

#### **FINANCES**

**Point n° 2017/86** - Versement à diverses associations, au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et au stade nautique intercommunal d'un acompte de la subvention ou participation communale qui leur sera attribuée en 2017, correspondant à 5/12ème du montant de celle inscrite au budget 2017 de la commune de Châtillon (92320)

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

M. BODO n'a pas pris part au vote.

**Point n° 2017/87** - Octroi de la garantie communale pour un emprunt contracté par la SAS « Les fils de Madame Géraud » auprès de la Société Générale dans le cadre des travaux de réaménagement du parc de stationnement de surface de la commune de Châtillon (92320) prévus à l'avenant n°1 du « Traité de délégation du parc de stationnement et d'exploitation du stationnement payant de surface »

Ce point est adopté à la **majorité**.

Ont voté contre : Mme GOURDIN, Mme MONTSÉNY, M. LELIEVRE, Mme GOURIET, M. MUSEUX, Mme AZZAZ.

**Point n° 2017/88** - Admission en non-valeurs des sommes portées sur l'état de produits irrécouvrables établi par Madame la Comptable du trésor public de la commune de Châtillon (92320) – états 1/2017 et 2/2017

Ce point est adopté à l'**unanimité**

Point n° 2017/89 - Actualisation des tarifs des droits de place sur le marché aux comestibles du « Cœur de Ville » de la commune de Châtillon (92320) à compter du 01/01/2018

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

Point n° 2017/90 - Instauration d'un tarif de soutien scolaire destiné aux collégiens de la commune de Châtillon (92320) à compter du 01/01/2018

Ce point est adopté à l'**unanimité**.  
M. CARDON n'a pas pris part au vote.

Point n° 2017/91 - Actualisation de tarifs applicables au service jeunesse de la commune de Châtillon (92320) à compter du 01/01/2018

Ce point est adopté à l'**unanimité**.  
M. LELIEVRE s'est abstenu.

Point n° 2017/92 - Actualisation du tarif de l'acte de pédicurie du Centre Municipal de Santé (CMS) de la commune de Châtillon (92320) à compter du 01/01/2018

Ce point est adopté à l'**unanimité**.  
M. VILATTE n'a pas pris part au vote.

Point n° 2017/93 - Actualisation des tarifs des actes dentaires avec dépassements d'honoraires et hors nomenclature du Centre Municipal de Santé (CMS) de la commune de Châtillon (92320) à compter du 01/01/2018

Ce point est adopté à l'**unanimité**.  
M. VILATTE n'a pas pris part au vote.

Point n° 2017/94 - Actualisation des tarifs des repas servis le midi par la commune de Châtillon (92320) à la Résidence Charlotte Monfort sise, 13 rue Henri Gatineau à Châtillon (92320) à compter du 01/01/2018

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

Point n° 2017/95 - Instauration de tarifs concernant les concerts musicaux organisés par la commune de Châtillon (92320) à compter du 01/01/2018

Ce point est adopté à l'**unanimité**.  
M. RIGAUDIERE n'a pas pris part au vote.

Point n° 2017/96 - Approbation des conventions financières et de co-maîtrise d'ouvrage à passer entre le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) et la commune de Châtillon (92320), relative à l'enfouissement des réseaux de communications électroniques aériens d'Electricité Réseau Distribution France (ERDF) et d'Orange de différentes rues à Châtillon (92320)

Ce point est adopté à l'**unanimité**.  
M. RIGAUDIERE et Mme GOURIET n'ont pas pris part au vote.

## AFFAIRES GENERALES

Point n° 2017/97 - Approbation de la convention d'objectifs et de financement à passer entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Hauts-de-Seine et la commune de Châtillon (92320), relative à l'informatisation des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.)

Ce point est adopté à l'**unanimité**

Point n° 2017/98 - Approbation de la convention à passer entre le département des Hauts-de-Seine et la commune de Châtillon (92320), relative à la mise à disposition d'installations sportives de la commune de Châtillon (92320) dans le cadre du dispositif Vacan'Sports Hauts-de-Seine

Ce point est adopté à l'**unanimité**

Point n°2017/99 - Dérogation au repos dominical des salariés pour certains établissements de commerces de détail établis sur le territoire de la commune de Châtillon (92320) au titre de l'année 2018

Ce point est adopté à la **majorité**.

M. LELIEVRE et Mme DAVID ont voté contre.

Point n° 2017/100 - Approbation des conventions d'action partenariale à passer entre les collèges George Sand et Paul Eluard à Châtillon (92320) et la commune de Châtillon (92320) relatives au dispositif local des collégiens exclus pour l'année scolaire 2017/2018

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

M. LELIEVRE s'est abstenu.

Point n° 2017/101 - Approbation de la convention d'accès à "Mon compte partenaire" et du contrat de service s'y rattachant à passer entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Hauts-de-Seine et la commune de Châtillon (92320)

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

Mme AZZAZ n'a pas pris part au vote.

Point n° 2017/102 - Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Métropole du Grand Paris du 04/10/2017

S'agissant d'un donné acte, **ce point ne fait pas l'objet d'un vote**

Point n° 2017/103 - Approbation de la convention d'occupation du domaine public à passer entre la Société du Grand Paris et la commune de Châtillon (92320) dans le cadre des travaux d'infrastructure du Grand Paris Express

Ce point est adopté à l'**unanimité**

Mme DELFOSSE, Mme AZZAZ et M. LELIEVRE n'ont pas pris part au vote.



**Point n° 2017/104** - Présentation du rapport d'activité lié à la Délégation de Service Public (DSP) du marché d'approvisionnement du cœur de ville de la commune de Châtillon (92320) pour l'année 2016

S'agissant d'un donné acte, **ce point ne fait pas l'objet d'un vote.**

**Point n° 2017/105** - Adhésion de la commune de Châtillon (92320) au Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) et désignation de ses représentants

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

Est désignée Mme NICOLAS, Conseillère Municipale de la commune de Châtillon (92320), en tant que représentante titulaire de la commune de Châtillon (92320) pour siéger au sein du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP).

Est désignée Mme DEVAY, Adjointe au Maire de la commune de Châtillon (92320), en tant que représentante suppléante de la commune de Châtillon (92320) pour siéger au sein du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP).

**Point n° 2017/106** - Approbation de la dissolution et de la liquidation du Syndicat mixte du Stade Nautique Chatillon-Malakoff

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

**Point n° 2017/107** - Approbation du transfert de la compétence relative à l'éclairage public, la signalisation lumineuse tricolore, la pose et dépose des motifs d'illuminations de fin d'année à l'Etablissement Public Territorial (EPT) Vallée Sud - Grand Paris sur un périmètre délimité

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

**Point n° 2017/108** - Approbation de l'avenant n°2 au « Traité de délégation du parc de stationnement et d'exploitation du stationnement payant de surface » à passer entre la SAS « Les Fils de Madame Géraud » et la commune de Châtillon (92320)

Après en avoir délibéré, il est décidé, à la demande d'un tiers des membres présents, de procéder à un vote à bulletin secret.

L'urne vide est présentée ouverte au conseil municipal de la commune de Châtillon (92320) avant ouverture du scrutin.

Après vote à bulletin secret il est constaté :

Nombre de votants : 39

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de bulletins blancs : 1

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 38

Nombre de votes « POUR » : 17

Nombre de votes « CONTRE » : 21

Le point est **rejeté à la majorité des suffrages exprimés.**

**Point n° 2017/109 - Instauration du principe d'une redevance de stationnement dans les zones de stationnement réglementé délimitées par l'arrêté du Maire de Châtillon n°ST 2017/919 - Fixation du forfait de post-stationnement sur le**

Après en avoir délibéré, il est décidé, à la demande d'un tiers des membres présents, de procéder à un vote à bulletin secret.

L'urne vide est présentée ouverte au conseil municipal de la commune de Châtillon (92320) avant ouverture du scrutin.

Après vote à bulletin secret il est constaté :

Nombre de votants : 39  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de bulletins blancs : 1  
Nombre de bulletins nuls : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 38  
Nombre de votes « POUR » : 17  
Nombre de votes « CONTRE » : 21

Le point est **rejeté à la majorité des suffrages exprimés.**

**Point n° 2017/110 - Approbation de la convention à passer entre l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTA) et la commune de Châtillon (92320), relative à la mise en œuvre du forfait post-stationnement**

Après en avoir délibéré, il est décidé, à la demande d'un tiers des membres présents, de procéder à un vote à bulletin secret.

L'urne vide est présentée ouverte au conseil municipal de la commune de Châtillon (92320) avant ouverture du scrutin.

Après vote à bulletin secret il est constaté :

Nombre de votants : 39  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de bulletins blancs : 1  
Nombre de bulletins nuls : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 38  
Nombre de votes « POUR » : 17  
Nombre de votes « CONTRE » : 21

Le point est **rejeté à la majorité des suffrages exprimés.**

**Point n° 2017/111 - Approbation de la convention à passer entre la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et la commune de Châtillon (92320), relative à la labellisation du Bureau d'Information Jeunesse (BIJ) de la commune de Châtillon (92320)**

Ce point est adopté à l'**unanimité.**

**Point n° 2017/112 - Mise à la réforme de véhicules appartenant à la commune de Châtillon (92320)**

Ce point est adopté à l'**unanimité.**

## URBANISME ET PATRIMOINE

Point n° 2017/113 - Présentation du Compte-Rendu Annuel d'activité de l'aménageur à la Collectivité Concédante (CRACC) dans le cadre de l'opération « Cœur de Ville » à Châtillon (92320)

S'agissant d'un donné acte, **ce point ne fait pas l'objet d'un vote**

## PERSONNEL

Point n° 2017/114 - Modification du tableau des effectifs du personnel de la commune de Châtillon (92320)

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

Point n° 2017/115 - Rémunération du personnel de la commune de Châtillon (92320) pour les opérations de recensement de l'année 2018

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

Point n° 2017/116 - Approbation du versement de l'indemnité de fonctions de sujétions et d'expertise (IFSE) du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) à divers cadres d'emplois de catégorie B de la commune de Châtillon (92320)

Ce point est adopté à l'**unanimité**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20.

Le Maire,



**Jean-Pierre SCHOSTECK**

